



Outil de diagnostic de l'intégration sociale (ODIS)

GUIDE D'UTILISATION



Outil de diagnostic de l'intégration sociale (ODIS)

GUIDE D'UTILISATION

Table des matières

INTRODUCTION AU GUIDE D'UTILISATION	1
ATELIER 1.....	7
ATELIER 2.....	9
QUESTIONNAIRE DE L'ODIS	13
PRINCIPE 1	13
PRINCIPE 2	14
PRINCIPE 3	16
PRINCIPE 4.....	18
PRINCIPE 5	19
PRINCIPE 6.....	21

Introduction au guide d'utilisation

Ce guide est un outil stratégique conçu pour aider les cadres dirigeants, les directeurs et les agents des programmes, à mieux comprendre le potentiel de leur Programme Pays (PP), afin d'intégrer des activités favorisant la cohésion sociale dans les principaux domaines programmatiques. Le guide propose un questionnaire simple que pourront utiliser les spécialistes en consolidation de la paix et/ou les responsables de la programmation d'un bureau. Il est destiné à être utilisé tant par les membres du personnel de CRS, que par ceux de ses organisations partenaires, soucieux d'intégrer dans leur PP des démarches, des concepts et des outils de cohésion sociale avec les activités d'aide humanitaire et de développement. Tout membre du personnel participant à un projet peut être invité à remplir le questionnaire. La réalisation des objectifs d'intégration de la cohésion sociale dépendra, dans une large mesure, de la participation des responsables de la programmation et des représentants de pays de chaque bureau. Préparer et mettre en œuvre l'intégration de la cohésion sociale exige, dans le meilleur des cas, la participation du PP dans son ensemble.

Le questionnaire s'inspire de l'expérience de CRS en République centrafricaine (RCA), où le PP a commencé à intégrer des activités de cohésion sociale dans les programmes d'hébergement/ abris d'urgence et d'aide aux communautés d'épargne et de crédit interne (CECI) en 2015. Le questionnaire a été conçu et revu en avril 2015, par le groupe de travail Justice et Consolidation de la Paix en Afrique (AJPWG), ainsi que par le bureau de CRS en RCA.

Par la suite, l'outil a fait l'objet de révisions lors de la rencontre annuelle de l'Institut pour la Consolidation de la Paix en Afrique (IPA), organisée par l'AJPWG en juin 2015. D'autres révisions ont été entreprises à la suite des discussions engagées durant l'atelier pour l'action interreligieuse et la cohésion sociale organisé par CRS à Naivasha en octobre 2015. Un examen final de cette première édition a été réalisé en RCA, en 2016 et au début de 2017.

L'ODIS a pour but d'aider les PP qui envisagent de mettre en œuvre des activités de cohésion sociale. L'outil comprend 42 questions qui sont classées selon les six critères d'intégration de la consolidation de la paix de CRS. En conduisant l'enquête, les PP peuvent se livrer à un travail d'introspection, de réflexion, de dialogue et d'analyse autour de la programmation pour la cohésion sociale. L'utilisation de cet outil peut avoir des effets d'entraînement, par exemple en aidant à déterminer les lacunes et les possibilités dans la prise en compte des conflits et lors de la programmation reposant sur le principe « ne pas nuire ».

QU'EST-CE QUE LA COHÉSION SOCIALE ET POURQUOI EST-ELLE IMPORTANTE ?

La définition de la cohésion sociale formulée par CRS se rapproche de celle de la Banque mondiale. Elle met l'accent sur les liens sociaux forts, la confiance, les normes, la réciprocité entre les citoyens et les groupes de la société civile, la réciprocité entre les citoyens et l'État.

L'essence d'une société socialement solidaire réside dans une « abondance d'associations transcendant les divisions sociales » et dans l'existence d'institutions

civiques solidement établies, pour rendre la démocratie plus réactive, ouverte, transparente et responsable¹.

Selon cette définition, une société solidaire sera dotée de mécanismes d'intégration horizontale renforçant l'organisation sociale, par-delà les inégalités de revenus, les écarts de développement, les divisions ethniques ou religieuses et autres fractures sociales, culturelles et économiques. Elle maintiendra également des liens réciproques et verticaux entre les citoyens et l'État et entre les consommateurs et le marché. Plus ces liens horizontaux et verticaux sont solides et nombreux, plus les sociétés et les entités politiques auront de chances de posséder les outils et les capacités nécessaires pour atténuer les conflits et les régler par la médiation.

Dans la mesure où les États fragiles tendent à être socialement fragmentés, ils sont aussi marqués par des niveaux élevés d'exclusion et d'inégalités, par un manque de consensus et par un développement inégal. Les États se caractérisant par une mauvaise gouvernance sont davantage exposés aux risques de conflits violents et pourraient donc constituer des objectifs prioritaires pour le renforcement de la cohésion sociale.

Dans le cadre de la cohésion sociale et du principe « ne pas nuire », les « facteurs de division » et les « facteurs d'union/connexion » sont des termes couramment utilisés qu'on peut expliquer de la façon suivante :

Facteurs d'union/de connexion – questions, structures, systèmes ou politiques augmentant la participation collective autour de normes, de valeurs, de besoins et d'événements tout en renforçant la solidarité entre divers groupes d'intérêt et d'identité. Les facteurs d'union catalysent ce qui rapproche les groupes d'identité les uns des autres et contribuent à des solutions pacifiques.

Facteurs de division – questions, structures, systèmes ou politiques qui séparent, marginalisent ou défavorisent certains segments de la population. Les facteurs de division accroissent les écarts qui séparent les groupes d'identité et provoquent une opposition malsaine.

QUELLE EST LA PLACE DE L'ODIS DANS LA BOÎTE À OUTILS DE L'INTÉGRATION DE LA JUSTICE ET DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ?

L'ODIS vient compléter la panoplie toujours plus étendue d'outils de CRS qui font progresser l'intégration de la justice et de la consolidation de la paix dans ses principaux domaines programmatiques : santé, moyens de subsistance agricoles et intervention d'urgence. Alors que l'ODIS met surtout l'accent sur l'état de préparation des programmes de chaque pays à intégrer la cohésion sociale et d'autres programmes, l'atelier de CRS sur l'intégration de la consolidation de la paix et « *The Ties that Bind: Building Social Cohesion in Divided Communities* » (Les Liens qui nous unissent : promouvoir la cohésion sociale dans les communautés divisées) fournissent des conseils pratiques pour intégrer la justice et la consolidation de la paix dans d'autres secteurs, ainsi que pour la formation des formateurs dans le domaine du

¹ « Violent Conflict and the Transformation of Social Capital: Lessons from Cambodia, Rwanda, Guatemala, and Somalia. » Colletta, Nat J. et Michelle L. Cullen. The World Bank, Washington, D.C.: 2000.

renforcement de la cohésion sociale. Les autres outils d'intégration de CRS incluent un guide pratique sur l'eau et les conflits et un baromètre de la cohésion sociale. L'idéal serait d'appliquer l'ODIS avant de recourir à ces outils d'intégration de la cohésion sociale.

UTILISER L'ODIS : POURQUOI, QUAND, QUI ET COMMENT ?

POURQUOI?

Les possibilités d'entreprendre des activités de cohésion sociale peuvent se présenter soit à partir de prévisions de développement économique ou de l'évaluation d'un portefeuille, quand un PP estime que l'intégration de la cohésion sociale serait judicieuse, et qu'elle répondrait à un besoin ou respecterait un engagement pris dans sa stratégie. Par exemple, un donateur lance un appel à manifestations d'intérêt concernant un programme d'intégration portant sur l'abris, la sécurité alimentaire et la cohésion sociale. Un PP comportant un programme autonome de cohésion sociale peut aussi rechercher des moyens de le rendre plus intégratif, ou, ayant adopté une démarche intégrative, il peut vouloir en établir un bilan ou le mettre au point.

QUAND?

Le processus de conception du portefeuille ou la phase de conception de projet d'un PP constituent le moment idéal pour appliquer l'ODIS de façon que la cohésion sociale fasse partie intégrante de l'approche globale de l'aide et du développement. On peut également utiliser l'ODIS pendant les phases de suivi, d'examen/analyse ou d'évaluation quand, de l'avis du personnel des programmes, l'intégration de composantes de cohésion sociale paraît judicieuse. À la discrétion du PP, le diagnostic peut être mis à jour si et quand le PP entame, par la suite, un processus de planification stratégique.

QUI?

L'ODIS est une enquête stratégique qualitative et ne nécessite pas d'expertise en analyse et régression statistique. Il peut être rempli par toute personne ayant une connaissance de base des concepts et composantes de la cohésion sociale. L'idéal serait qu'un responsable des programmes, ou une personne connaissant bien l'intégration et les principes de la cohésion sociale facilite la mise en œuvre de l'exercice.

Un échange avec le CTP de CRS pour la consolidation de la paix, un membre de l'AJPWG ou avec un autre PP ayant déjà utilisé l'ODIS pourra être utile pour anticiper les questions, et pour comprendre et appliquer les résultats. À des fins de consultation et d'analyse, il est conseillé de partager les résultats de l'enquête avec les conseillers sur les questions de justice et de consolidation de la paix.

Aucun nombre minimum n'est recommandé concernant les personnes pouvant participer à l'enquête, mais plus ils seront nombreux, plus les résultats y gagneront en robustesse. Des représentants de pays, des chefs de programme, des spécialistes du développement économique, des directeurs de programmes et de projets, des conseillers techniques et d'autres membres du personnel dont le travail a des effets sur la cohésion sociale peuvent être invités à participer à l'enquête.

Chercher par excès d'inclusivité peut produire davantage de résultats « Ne sait pas » ; mais ça peut aussi être un moyen de sensibiliser, d'éveiller la curiosité sur la prise en compte des conflits et de conduire à une plus grande durabilité dans les activités sectorielles.

COMMENT?

Le mieux serait de faire remplir l'enquête, puis d'en analyser et examiner les résultats au cours de deux ateliers d'une demi-journée. Lors du premier atelier, l'animateur peut rappeler la raison d'être de l'atelier, inviter les participants à discuter brièvement de la cohésion sociale, expliquer le but de l'exercice et distribuer le questionnaire aux participants sélectionnés du PP.

Dans le second atelier, l'animateur peut examiner les résultats de l'enquête, leurs implications et les prochaines étapes avec les répondants.

Si on le souhaite, le premier atelier peut être largement réduit, voire éliminé en expliquant le but de l'exercice en ligne et en envoyant le questionnaire aux participants par courriel. On peut aussi réunir les participants, leur expliquer l'enquête et leur demander de la remplir tout seuls. Si le PP dispose des capacités nécessaires, nous recommandons que l'enquête soit disponible sous forme numérique de façon à ce qu'il puisse être distribué et rempli rapidement et que les résultats puissent être tabulés électroniquement, ce qui est plus sûr qu'avec un système sur support-papier.

ÉTAPES SUGGÉRÉES :

1. Mener des discussions préliminaires au sujet de l'intégration de la justice et de la consolidation de la paix au sein du PP et avec un conseiller, par exemple, un membre de l'AJPWG.
 - A. Le PP évalue le niveau d'intérêt de son personnel pour passer l'ODIS ;
 - B. Le PP contacte l'AJPWG ou quelqu'un connaissant bien l'outil pour discuter des préparatifs, des exigences et de l'assistance technique (le cas échéant).
2. Préparer, organiser et planifier deux ateliers d'une demi-journée.
3. Pendant le premier atelier :
 - A. Annoncer et expliquer les objectifs de l'atelier qui peuvent inclure :
 - Accroître la sensibilisation à l'intégration de la cohésion sociale dans les projets et les activités programmatiques ;
 - Préparer les participants à intégrer la cohésion sociale dans les programmes d'urgence et de développement ;
 - Comprendre le but et les avantages de l'utilisation de l'ODIS.
 - B. Faire remplir le questionnaire.
 - Expliquer comment il est organisé ;
 - Répondre aux questions éventuelles au sujet de la terminologie, etc.
4. Après le premier atelier : Tabuler, agréger, analyser et présenter les résultats.
5. Pendant le second atelier :
 - A. Annoncer et expliquer les objectifs de l'atelier, qui peuvent inclure :
 - Présenter, expliquer et comprendre les résultats de l'enquête ;
 - Procéder à une brève analyse FFPM pour intégrer des activités ;
 - Élaborer un plan d'action pour l'intégration de la cohésion sociale s'appuyant sur les résultats de l'enquête.
 - B. Passer en revue les résultats de l'enquête.
 - C. Planifier l'intégration de la cohésion sociale : Élaborer un plan d'action ou une feuille de route pour aller de l'avant s'appuyant sur les résultats de l'enquête et les discussions.

Atelier 1

VUE D'ENSEMBLE DE LA SÉANCE (ENVIRON 2,5 HEURES)

SÉANCE	THÈME/ACTIVITÉS	DURÉE
1.0	Passer en revue et examiner les concepts et la terminologie de la cohésion sociale, notamment sa pratique dans l'organisation	60 min
2.0	Présenter et remplir le questionnaire de l'outil de diagnostic de l'intégration sociale (ODIS)	60 min
3.0	Discussion et questions sur le remplissage du questionnaire de l'ODIS	30 min

DOCUMENTS ET MATÉRIEL DOCUMENTS ET MATÉRIEL

- Document (si la version papier seulement est utilisée) : questionnaire de l'ODIS

PRÉPARATION DU FORMATEUR (AVANT LA SÉANCE)

1. Se familiariser avec l'ODIS, se préparer à la discussion et anticiper les questions ;
2. Étudier les activités de la journée et savoir comment chaque séance est organisée ;
3. Lire attentivement les documents mentionnés ci-dessus.

ACTIVITÉS

SÉANCE 1.0 | Bref examen de la cohésion sociale, y compris sa pratique chez CRS (60 min)

L'animateur examinera la définition de travail de la cohésion sociale formulée par CRS, pour rafraîchir la mémoire des participants et s'assurer qu'ils ont les bases nécessaires pour répondre au questionnaire de l'ODIS. Pour préciser le contexte, l'animateur doit fournir des exemples dans lesquels CRS met en œuvre des programmes de cohésion sociale, comme en République centrafricaine et aux Philippines. Si possible, ces exemples doivent provenir du PP où se déroule l'atelier.

SÉANCE 2.0 | Remplir le questionnaire de l'ODIS (60 min)

S'il n'y a pas d'autres questions sur la terminologie, les participants en profiteront pour remplir le questionnaire de l'ODIS. Bien que 60 minutes aient été prévues, la plupart des participants auront besoin de moins de temps pour répondre à l'enquête. L'animateur doit être disponible pour répondre aux questions que les participants pourraient avoir en remplissant le questionnaire. L'animateur doit souligner que les réponses resteront confidentielles.

SÉANCE 3.0 | Discussion et questions sur le remplissage du questionnaire (30 min)

Une fois que tous les participants auront rempli le questionnaire, on pourra entamer une discussion générale brève sur le processus. L'animateur peut profiter de cette occasion pour expliquer comment les résultats seront traités ou analysés, et pour annoncer les prochaines étapes du processus de diagnostic.

Atelier 2

À ce stade, il est essentiel que le responsable de la programmation et les autres dirigeants du programme de pays soient présents à l'atelier, car il implique la planification au niveau du pays.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SÉANCE (ENVIRON 3,5 HEURES)

SESSION	TOPIC/ACTIVITIES	TIME
1.0	Partage des résultats et analyse du questionnaire de l'ODIS	30 min
2.0	Étudier les possibilités d'intégrer la cohésion sociale dans les activités d'urgence et de développement dans le PP	90 min
3.0	Planification de l'intégration de la cohésion sociale : Analyse FFPM et plan d'action pour aller de l'avant en s'appuyant sur les résultats	90 min

DOCUMENTS ET MATÉRIEL DOCUMENTS ET MATÉRIEL

- Document : rapport de synthèse et analyse du questionnaire de l'ODIS

TRAINER PREPARATION (PRIOR TO THE SESSION)

1. L'animateur traite les résultats et prépare un rapport succinct (avec une aide extérieure de l'AJPWG ou d'une autre source le cas échéant) ;
2. Identifier le responsable de la programmation et les autres dirigeants du PP pour le second atelier ;
3. Organiser la séance de façon à obtenir le plus de contributions ;
4. Développer et résumer les idées sur les prochaines étapes possibles ;
5. Indiquer les outils d'intégration qui semblent avoir déjà émergé durant l'atelier, le cas échéant.

ACTIVITÉS

SÉANCE 1.0 | Partage des résultats et analyse du questionnaire de l'ODIS (30 min)

Résumer les résultats cumulatifs et l'analyse. Comparer les résultats à une base de données cumulative des résultats de l'ODIS si possible. Inviter les participants à faire des commentaires, donner leur avis et poser des questions.

SÉANCE 2.0 | Explorer les possibilités d'intégration de la cohésion sociale avec l'aide d'urgence et au développement au sein du programme de pays (90 min)

Étudier les mesures concrètes pour intégrer la cohésion sociale dans des programmes d'aide d'urgence et de développement, en mettant l'accent sur les activités et les indicateurs.

SÉANCE 3.0 | Planification de l'intégration de la cohésion sociale : Forces, faiblesses, possibilités et menaces (FFPM) et plan d'action pour aller de l'avant s'appuyant sur les résultats (30 min)

Discuter avec les participants sur le processus idéal pour l'élaboration d'un plan d'action détaillé s'appuyant sur l'analyse des résultats de l'enquête. Procéder à une analyse FFPM.

TRAVAIL DE GROUPE :

ANALYSE FFPM (45 minutes)

Diviser les participants en petits groupes et procéder à une analyse FFPM sur base des questions suivantes :

- Que doit-il arriver pour que la cohésion sociale soit intégrée de manière utile dans les activités et les programmes nouveaux et en cours de mise en oeuvre ?
- Quels outils pourrait-on utiliser ?

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ÉLABORER UN PLAN D'ACTION/UNE FEUILLE DE ROUTE POUR ALLER DE L'AVANT (45 minutes)

- Développer une stratégie/un processus et former une équipe en vue d'élaborer une feuille de route ou un plan d'action détaillé s'appuyant sur les résultats de l'enquête ;
- Déterminer quels sont les apports nécessaires pour aller de l'avant ;
- Faire la liste des étapes à suivre pour accomplir la tâche ;
- Convenir d'un calendrier pour achever le plan d'action.

PRODUITS ET EFFETS ESCOMPTÉS

Les réponses au questionnaire de l'ODIS ont pour but de mesurer l'étendue de l'intégration de la cohésion sociale dans le PP, mais aussi l'état de préparation éventuelle pour l'intégration.

Certaines des questions de l'enquête ont pour but de cerner le degré de l'intégration de la cohésion sociale dans la programmation d'urgence et de développement.

L'ensemble des données générées par l'enquête doit guider le programme de pays dans la conception et la mise en œuvre d'un plan en faveur d'une programmation intégrant la cohésion sociale. Les résultats de cet exercice peuvent inclure :

1. Mieux faire connaître au personnel :
 - les outils, les principes, les démarches et les concepts de la cohésion sociale
 - comment renforcer la cohésion sociale peut améliorer l'impact et les résultats multisectoriels
 - les moyens et les méthodes pour intégrer plus largement la justice et la consolidation de la paix dans les principaux domaines programmatiques et les autres programmes sectoriels
2. un diagnostic ou un audit préalable sur les lacunes et l'état de préparation d'un PP, pour mener une programmation intégrant la cohésion sociale. Un score élevé

peut vouloir dire que des gains importants seraient susceptibles d'être enregistrés moyennant un investissement limité. À l'inverse, un faible score peut inciter à une discussion pouvant aboutir à une décision d'arrêt ou de report de l'action.

3. Un plan d'action pour les prochaines étapes et la suite à donner. Les prochaines étapes varieront selon l'analyse des résultats de l'ODIS et les discussions de l'équipe dirigeante dans le pays. Une réflexion globale est encouragée. L'éventail des réponses possibles est très large ; elles incluent notamment :
 - Mobiliser des ressources humaines supplémentaires
 - Rechercher d'autres possibilités d'apprentissage externes
 - Rechercher d'éventuelles possibilités de développement économique
 - S'associer à de nouveaux partenaires expérimentés dans ce thème intégré, ou trouver des moyens par lesquels le personnel interne ou du partenaire peut acquérir de l'expérience
 - Trouver d'autres PP de CRS ayant l'expérience de la cohésion sociale avec lesquels s'associer pour apprendre et partager des informations
 - Intégrer la cohésion sociale sur le plan opérationnel dans la matrice des activités des PP.

Questionnaire de l'ODIS

GROUPE CIBLE : L'ODIS est conçu pour être utilisé par tous les membres du personnel humanitaire et d'aide au développement des programmes de pays, y compris ceux qui sont indirectement impliqués dans l'intégration de la cohésion sociale dans les autres domaines programmatiques principaux.

MÉTHODOLOGIE : Enquête qualitative avec la possibilité d'attribuer des notes/ classements conformément aux six principes d'intégration de la justice et de la consolidation de la paix.

QUAND L'UTILISER : Avant ou pendant la conception du portefeuille du programme de pays, de nouveaux programmes ou projets, de telle sorte que les activités de cohésion puissent être intégrées dans les activités en cours ou proposées. L'outil peut également être utilisé dans le cadre de l'examen du portefeuille et après des activités de suivi-évaluation (S&E), lorsqu'il est établi que l'intégration de la justice et de la consolidation de la paix dans d'autres secteurs est souhaitable et réalisable.

Veillez marquer ou le cas échéant, écrire le numéro des réponses qui reflètent le plus fidèlement vos réponses aux questions et énoncés suivants, organisés selon six principes directeurs pour l'intégration de la cohésion sociale ou la consolidation de la paix :

PRINCIPE 1. LES COMPOSANTES DE LA COHÉSION SOCIALE DOIVENT ÊTRE IMPORTANTES ET SE DISTINGUER CLAIREMENT DES AUTRES.

1. À quel niveau la cohésion sociale est-elle prise en compte dans le cadre des résultats ou les domaines prioritaires du programme de pays (PP) ?

- | | |
|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> But | <input type="checkbox"/> Objectif intermédiaire |
| <input type="checkbox"/> Objectif stratégique | <input type="checkbox"/> Résultats intermédiaires |
| <input type="checkbox"/> Activités | <input type="checkbox"/> Aucune des réponses ci-dessus |

2. À votre avis, le portefeuille du PP comporte-t-il des activités clairement reconnaissables ou d'autres éléments contribuant à la cohésion sociale ?²

- | | |
|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Non, pas du tout | <input type="checkbox"/> Dans une faible mesure |
| <input type="checkbox"/> Dans une certaine mesure | <input type="checkbox"/> Dans une large mesure |

3. Si la programmation de pays contient des éléments de cohésion sociale, ces éléments ont-ils été inclus intentionnellement dans la conception des projets ?

- | | |
|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Non, pas du tout | <input type="checkbox"/> Dans une faible mesure |
| <input type="checkbox"/> Dans une certaine mesure | <input type="checkbox"/> Dans une large mesure |

² Questions 3-11, adaptées de « Integrating Peacebuilding into Humanitarian and Development Programming » de CRS.

4. À votre avis, CRS est-il connu dans le contexte du programme de pays comme un acteur agissant en faveur de la cohésion sociale, que ce soit sur le plan international ou localement ?

- Non, pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une certaine mesure Dans une large mesure

5. L'analyse des parties prenantes pour vos principaux domaines programmatiques a-t-elle pris en compte des instruments de cohésion sociale tels que les facteurs d'union et les facteurs de division ?

- Non, pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une certaine mesure Dans une large mesure

6. Indiquez les obstacles, actuels ou prévus, pour l'intégration concrète de la cohésion sociale dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation dans votre PP. Veuillez sélectionner tout ce qui est applicable.

- Taille de l'organisation
 Absence d'outils d'intégration de la consolidation de la paix
 Culture organisationnelle
 Culture nationale
 Manque de ressources financières en faveur de la cohésion sociale
 Manque de formation du personnel sur la cohésion sociale
 Faible degré de priorité accordé aux questions de cohésion sociale par les donateurs
 Manque de soutien de la direction
 Faible degré de priorité accordé aux questions de cohésion sociale par l'organisation
 Problèmes d'effectifs
 Faible degré de priorité accordé aux questions de cohésion sociale par le pays
 Autre, veuillez préciser ci-dessous :

PRINCIPE 2. LES CHANGEMENTS PRÉVUS DANS LES STRUCTURES OU POLITIQUES INJUSTES OU DANS UN CONFLIT (VIOLENT OU LATENT) DOIVENT ÊTRE SPÉCIFIÉS

7. Les activités contenues dans les plans de mise en œuvre des projets de votre PP sont-elles inclusives ? C'est-à-dire, permettent-elles à des segments divers et marginalisés de la communauté d'accéder de manière équitable, dans le cadre du projet, aux ressources, services et à la prise de décision (au-delà des différences de religion, d'ethnie, de sexe, d'âge et de niveau économique) ?

- Non, pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une certaine mesure Dans une large mesure

8. Certains indicateurs, activités ou autres éléments spécifiques dans les projets contribuent-ils à la paix en général ? Autrement dit, si aucun changement n'est apporté dans les structures ou politiques injustes ou dans les relations entre différents groupes d'identité, celles-ci contribuent-elles à des conflits violents ?

- Non, pas du tout
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une large mesure

9. Dans quelle mesure les stratégies écrites du PP mettent-elles l'accent sur les questions et les valeurs relatives à la cohésion sociale ?

- Non, pas du tout
- Dans une certaine mesure
- Pas sûr
- Dans une faible mesure
- Dans une large mesure

10. L'engagement en faveur de la cohésion sociale est-il, de quelque façon que ce soit, un critère de sélection des partenaires de mise en œuvre dans votre PP ?

- Non, pas du tout
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une large mesure

11. Diriez-vous que le contexte de l'aide et de développement de votre PP est réceptif aux activités de cohésion sociale ?

- Non, pas du tout
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une large mesure

12. Quel est l'impact probable des projets de votre PP sur les facteurs de divisions actuels dans les communautés ?

- Impact positif très probable
- Impact positif probable
- Aucun impact positif
- Ne sais pas

Comment ? Pourquoi ? Veuillez expliquer.

13. Quel est l'impact probable des projets de votre PP sur les facteurs d'union actuels dans les communautés ?

- Impact positif très probable
- Impact positif probable
- Aucun impact positif
- Ne sais pas

Comment ? Pourquoi ? Veuillez expliquer.

14. Dans quelle mesure votre programme pays exploite-t-il les possibilités de renforcer les facteurs d'union actuels ?

- Pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une large mesure Pleinement

Comment ? Pourquoi ? Veuillez expliquer.

PRINCIPE 3. IL DOIT Y AVOIR UNE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DANS LA COHÉSION SOCIALE ET SON INTÉGRATION

15. Une personne, une unité ou un département est-il responsable de la programmation de la cohésion sociale dans votre PP ?

- Oui Dans une faible mesure
 Non Dans une large mesure

16. Dans la négative, une personne, une unité ou un département pourrait-il se voir attribuer, en toute logique, cette responsabilité ?

- Non, pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une certaine mesure Dans une large mesure

17. Le personnel du PP a-t-il été formé sur la façon d'intégrer la cohésion sociale dans ses programmes et projets ?

- Non, pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une certaine mesure Dans une large mesure

Quelles formations?

18. Si une formation à l'intégration de la cohésion sociale a eu lieu, le personnel de projet a-t-il le sentiment de disposer des compétences nécessaires pour appliquer ses nouvelles connaissances dans les programmes ?

- Non, pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une certaine mesure Dans une large mesure

19. Dans quelle mesure le niveau de compétence du personnel en matière d'intégration de la cohésion sociale, en particulier dans les principaux domaines programmatiques, a-t-il augmenté dans le PP au cours de la période de stratégie actuelle de CRS ?

- Non, pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une certaine mesure Dans une large mesure

20. La sensibilisation aux conflits et à la cohésion sociale est-elle incluse dans les descriptions de poste ?

- Non, pas du tout Dans une faible mesure
 Pas sûr Dans une certaine mesure
 Dans une large mesure

21. Dans quelle mesure les partenaires d'exécution du PP démontrent-ils une capacité de renforcement de la cohésion sociale dans leurs activités ?

- Non, pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une certaine mesure Dans une large mesure

22. Le PP fournit-il à ses partenaires des outils de planification, d'analyse et d'évaluation de la cohésion sociale ?

- Non, pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une certaine mesure Dans une large mesure

PRINCIPE 4. COHÉRENCE ET SIMILITUDES DOIVENT ÊTRE INTÉGRÉES ENTRE LA COHÉSION SOCIALE ET D'AUTRES SECTEURS ET PROCESSUS

23. Dans quelle mesure le PP fait-il le lien entre les projets axés sur la cohésion sociale et d'autres programmes de développement ou d'aide humanitaire ?

- Pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une certaine mesure Dans une large mesure

24. Votre PP a-t-il des liens ou des similitudes avec d'autres initiatives de cohésion sociale telles que des processus de paix nationaux, des plates-formes interreligieuses et des mécanismes de résolution des conflits ?

- Aucun Quelques-un
 Plusieurs Beaucoup

25. La conception des programmes ou projets dans le portefeuille du programme de pays intègre-t-elle les résultats d'une analyse de conflit ?

- Non, pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une large mesure Oui, complètement

De quelle façon ? Veuillez expliquer.

26. Des occasions d'échanges formels se présentent-elles régulièrement entre les programmes axés sur la consolidation de la paix ou la cohésion sociale et les principaux domaines programmatiques ou d'autres secteurs de l'aide humanitaire et du développement ?

- Pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une certaine mesure Dans une large mesure

27. Il existe de nombreux points d'entrée et de possibilités pour intégrer des activités de cohésion sociale dans les domaines programmatiques et d'autres programmes d'aide humanitaire et de développement.

- Tout à fait d'accord D'accord
 Pas d'accord Pas d'accord du tout

28. Dans quelle mesure les principaux domaines programmatiques et d'autres secteurs dans votre PP ont-ils demandé une intégration de cohésion sociale avec leur programmation ?

- Pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une certaine mesure Dans une large mesure

29. Notre communauté de donateurs a demandé que nous intégrions la cohésion sociale dans les programmes relatifs à l'agriculture, aux moyens de subsistance, à la santé, à l'assainissement et l'hygiène (WASH) ou aux secours d'urgence.

- Tout à fait d'accord D'accord
 Pas d'accord Pas d'accord du tout

30. Nos partenaires locaux nous ont demandé de les aider à intégrer la cohésion sociale dans les programmes relatifs à l'agriculture, aux moyens de subsistance, à la santé, à l'assainissement et l'hygiène (WASH) ou aux secours d'urgence.

- Tout à fait d'accord D'accord
 Pas d'accord Pas d'accord du tout

PRINCIPE 5. LES RÉSULTATS DE L'INTÉGRATION DE LA COHÉSION SOCIALE DOIVENT ÊTRE DÉMONSTRABLES ET S'APPUYER SUR DES DONNÉES FACTUELLES

31. Les plans MEAL de certains projets du PP mesurent-ils la cohésion ?

- Pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une large mesure Oui, complètement

Si oui, quels projets?

32. Les dimensions de la cohésion sociale dans les projets du PP font-elles l'objet d'un suivi ?

- Oui, formellement Oui, de manière informelle
 Oui, formellement et de manière informelle Non, aucun suivi

33. Les enseignements tirés des dimensions de la cohésion sociale dans les projets sont-ils partagés en interne?

- Pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une certaine mesure Dans une large mesure

34. Les enseignements tirés des dimensions de la cohésion sociale dans les projets sont-ils partagés à l'extérieur?

- Pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une certaine mesure Dans une large mesure

35. À votre connaissance, les propositions du PP ou ses programmes comportent-ils des indicateurs tels que : (Cochez toutes les réponses pertinentes.)

- Fréquence des conflits dans les zones d'intervention
 Degré de participation des dirigeants communautaires dans la promotion de l'harmonie sociale
 Degré selon lequel la population se sent en sécurité
 État de préparation pour la coopération par-delà les divisions sociales

- Pourcentage de citoyens signalant un plus grand sentiment d'acceptation mutuelle avec leurs communautés
- Pourcentage de la population signalant se sentir mieux protégée
- Nombre de conflits interreligieux signalés
- Nombre de conflits entre groupes sociaux signalés
- Fréquence des conflits dans les zones d'intervention
- Degré de participation des dirigeants communautaires dans la promotion de l'harmonie sociale
- Degré selon lequel la population se sent en sécurité
- État de préparation pour la coopération par-delà les divisions sociales
- Pourcentage de citoyens signalant un plus grand sentiment d'acceptation mutuelle avec leurs communautés
- Pourcentage de la population signalant se sentir mieux protégée
- Nombre de conflits interreligieux signalés
- Nombre de conflits entre groupes sociaux signalés
- Pourcentage ou nombre de chefs religieux œuvrant à la consolidation de la paix
- Pourcentage de la population prête à soutenir son voisin en cas de crise, quels que soient sa race, son origine ethnique, sa religion, sa caste, son sexe, son lieu d'origine ou tout autre identificateur social
- Nombre de conflits résolus
- Nombre d'initiatives communautaires visant la cohésion sociale

36. À votre connaissance, les partenaires d'exécution du PP incluent-ils des indicateurs de cohésion sociale dans leurs plans de S&E ?

- Non, pas du tout
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une large mesure

37. Si le PP utilise des indicateurs de cohésion sociale les informations sont-elles ventilées par religion, ethnicité, sexe, âge et moyens de subsistance ?

- Non, pas du tout
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une large mesure

PRINCIPE 6. DES RESSOURCES IMPORTANTES DOIVENT ÊTRE CONSACRÉES À L'INTÉGRATION DE LA COHÉSION SOCIALE

38. Le PP dispose des ressources financières, matérielles ou humaines nécessaires pour se consacrer à l'intégration de la cohésion sociale

- Pas du tout
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une large mesure

Dans l'affirmative, veuillez en faire la liste :

39. Les projets dans vos principaux domaines programmatiques et d'autres secteurs ont-ils budgétisé des ressources financières pour appuyer l'intégration de la cohésion sociale ?

- Pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une certaine mesure Dans une large mesure

40. Il existe des sources de financement connues (par exemple, fonds privés internes de CRS, mécanismes internationaux, donateurs dans le pays) pour appuyer des projets potentiels d'intégration de la cohésion sociale

- Pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une certaine mesure Dans une large mesure

41. La communauté des donateurs du PP a manifesté de l'intérêt pour la cohésion sociale, ce qui justifierait d'investir dans la cohésion sociale au-delà d'un seul cycle de projet.

- Pas du tout Dans une faible mesure
 Dans une certaine mesure Dans une large mesure



Catholic Relief Services 228 W. Lexington Street, Baltimore, MD 21201, USA
Pour de plus amples informations, contacter pqpublications@crs.org.